L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 15 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (ex-collège de Dolbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

UN agent intelligent, sûr et énergique pour représenter une institution dans la partie française de la ville. Références exigées. S'adresser: W. [illegible] office. 15 avril—3f

UNE gardienne d'un âge moyen (femme de couleur préférée) pour un enfant de 2 ans, et consentant à aller à la campagne. Recommandations requises. S'adresser 390 Bienville. 15avril—1f

ON demande—Au No 94 Esplanade, une domestique (couleur) pour s'occuper d'un petit ménage. S'adresser immédiatement. Aussi, au même endroit, une couturière, sachant couper et essayer. 11 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A. B., au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

Mme Camille E. Berger et son mari vs Vincent Provensano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,901—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-ap ès désignés, le SAMEDI 26 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

A un entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un lot de meubles de maison, y compris un ameublement de salon de valeur, etc. d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15 avril—15, 21, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de fantaisie et de prix et Articles de maison, Bric-à-Brac, etc.

Etant le contenu du local No 49 rue Royale.

—Dans les affaires de—

Maria Siebrecht vs My N. Siebrecht.
Agatha Siebrecht vs My N. Siebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—Nos 29,007 et 29,008—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 15 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Au local No 49 rue Royale:

Tout le contenu du dit local, consistant d'un grand lot de valeur de meubles de fantaisie, articles pour maison, tableaux, cadres, miroirs, abat-jours, papier à tapisser, bric-à-brac, etc., etc. Le tout d'après inventaire enregistré. Aussi, meubles de bureau, installations, etc., etc.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 avril—4 8 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Macas vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La nue-propriété (ici hypothéquée) de:

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci-devant Troisième) et Rendon (ci-devant Deuxième) désignés par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant en pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds, huit pouces à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur;

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces de façade rue Rendon, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

La dite propriété fut acquise par le défendeur de G. Miller, par un acte exécuté pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant une veuve de soixante ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19mars—19 25—1 8 15 19avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes courants, etc.

Hansell & Webster vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 16,328—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er avril 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptes ouverts et de billets à recevoir et les dettes en général dues aux insolvables ci-dessus nommés, ainsi qu'il appert d'un bilan enregistré; aussi les livres de la dite maison.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 15 19 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joséphine Julie Hoy, épouse décédée de Arthur Déjean.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Louisiane, No 29,610—Division B. Docket No 1.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

ELIZA HARDER,
née Déjean,
15avril—15 19 24 Administratrice.

Succession de Mme Catherine Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,602—Division D—Attendu que J. W. Klapper a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Catherine Zinsel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
15 avril—15 19 24 Greffier.

Succession du docteur Jno. Pintard Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,812—Division E—Attendu que Ella H Davidson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu docteur Jno. Pintard Davidson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
15—avril 15 19 24

Succession de Alexander Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,744—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacques Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
11 avril—11 16 20 Greffier.

John B. Lallande vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,164—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugene Soniat, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
8 avril—8 12 17 Greffier.

Succession de Thomas Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,831—Division C.—Attendu que Patrick Brennan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Brennan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
11avril—11 16 20 Greffier.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 14 avril 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2,720,742 00	$252,269 00
Même temps la semaine dern.ère	3,747,260 00	394,623 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

Bonnaies — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40 à 19 60, or mutilé américain, 90 à 95c.; dollar léger américain 97 à 99c. dollars mexicains, 75½ à 76; sols péruviens, 71 à 72½; pesos chiliens, 71½ à 72½; argent mutilé américain, 90c. par oz; 5-francs, 85 à 95c.; argent anglais, par £, $4 86 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19½; reichsmarcs, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande et facile.

Papier exceptionnel	8
do A1	—à8
Prêts sur garanties collatérales	4à5
Time do do	—à7
Papier hypothécaire	—à8

New York—Taux de l'argent 6 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3½; consols 96 à 98 3/16, argent en lingots 44⅞; U. S. 4's 125.
Paris—Rentes 89.10.

CHANGE.

SHIPBURMARKT—Commercial 96 13/16
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours) 484¼à484½
Traites de banques (60 jours) 487
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours) 5.20
Traites de banques (60 jours)....5.16¼
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.
Traites de commerce à 75c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des cheques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 à. m.

$2,000 Bons à prime 152½

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

25 actions des Citizens' Bank 32
10 ..do........do.......do 32
10 ..do........do.......do 32
14 ..do........do.......do 32

Appel de 2 p. m.

10 actions Waterworks Co 90½
50 actions du Carrollton RR. Co....... 116½
25 actions du Carrollton RR. Co....... 116⅞
$10,000 Louisiana 4's 96½

Après l'appel de 2 p. m.

5 actions du State National Bank 150
11 actions du Carrollton RR Co 117
25 actions du Carrollton RR Co 117

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	107½	111
Bank of Commerce	10	11¼	11½
Canal & Banking Co	100	171	....
Citizens	100	32	34½
Germania National	100	205	....
Germania Savings	100	195	....
Hibernia National	100	215	235
Louisiana National	100	205	225
Metropolitan	100	156	....
Mutual National	100	144	145
N O National	100	....	....
Peoples	50	20	....
State National	100	150	....
Traders'	....	8⅞	9¼
Union National	100	147½	150
Whitney National	100	....	....

Compagnies d'assurance.

Crescent Ins	100	58¼	61
Firemen's	50	....	60¼
Germania Ins Co	100	118	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	100	105
Lafayette	50	71½	80
Merchants Mutual	100	57	62
Mechanics' and Traders	100	134¼	136½
N Orleans Ins Ac	20	28¼	31
N Orleans Ins Co	20	20	22½
Sun Mutual Insurance	100	133½	137
Southern Ins Co	100	98½	100
Teutonia	100	132½	....

Chemins de fer urbains.

Carrollton	100	116⅞	117
Crescent City	100	94¼	94½
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	116½	117½
Orleans	50	69	71½
St-Charles Street	50	58½	....

Actions diverses.

Henville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	65¼	66
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	93½	....
Crescent Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	4½	5
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	102½	103½
N O Waterworks Co	100	90½	91
American Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....

Bons d'Etat.

Louisiana 4 s	96½	96¾
Louisiana 3's	....	....

Bons de ville.

Premiums	152¼	153
Premiums drawn unpaid	....	....
Privilege on Premiums	....	....
Consolidated 6's	109	....
Crossman	110	....
Consolidated Extended	109¼	....
Crossman	110	....
Extended 6's	109	110
Railroad	....	....
Waterworks	....	....
Park	....	....
City 6 0/0 certificates	101⅞	102½
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	102	103½
City 5	103¼	104
City 7's old	109	111
new	109	....
gold	141	....

Bons divers.

U S 4 0 0	121¾	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....
G., St. L & N. O. R. R. Co	....	....
Jackson RR 24 mort. comp	....	....
Jackson RR 24 mort. dest	....	....
Cotton Exchange Stock	320	330
Produce Exchange Stock	....	....
Stock Exchange Stock	....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange stock	30	50
Sugar Exchange	150	200
Morgan's L & T 1st gold mort	....	130
Tex. & Pacific RR 1st gold mort	91½	....
Tex. & Pacific RR 2nd gold m't	38	40
C. C. Brewing Co. 1ste	....	....
St-Charles Hotel Co mort	....	....
Crescent City 1st	....	....
new	....	....
N O City RR Co mort	124	....
St-Charles St RR mort	....	127
N O Waterworks Co mort	118	....
La Ice Mfg Co 1st mort	95	....
La Ice Mfg Co 2d mort	80	90
Lower S. Cotton Press mort	104½	....
La Electric L. 1st mort	....	....
2d	....	....
Cotton Exchange 1st mort	106½	....

Certificats et Warrants.

State Warrants Ordin. 1884	60	75
State Warrants Ordin. 1885	42	....
do do do 1886	42	....
do do do 1887	....	....
do do do 1888	....	69
Police Cts	20	....
Loval Cts	22½	25
City Script, old	91	....
new	64	....
Jan. Int. Cts. on State Consols	28	32
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880	20	30
Unpaid State Coupons No 12 (Jan. 1 1890)	14	24
Unpaid State Coupons prior to No 12	35	....
Unpaid City Coupons	....	....
Half paid Coupons	....	....
State School Warrants	28	45

Unlisted Securities.

Mountain View	1 .06	.09
Ryland	1 .03	.05
Lafayette Brewing Co	100 110½	....
Louisiana Brewing Co	100 203	220
Pelican Brewing Co	50 48	58
Southern Brewing Co	100 415	500
Weckerling Brewing Co	100 116½	126

1 Avec dividende. 3 Sans dividende.
2 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Consomm.'s Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,750 balles, comprenant 550 à arriver.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9⅝	9 9/16
Ordinary	10¼	10 1/16
Good Ordinary	10 9/16	10½
Low Middling	10⅞	10 13/16
Middling	11⅛	11 1/16
Good Middling	11⅜	11 5/16
Middling Fair	11¾	11 11/16
Fair	12½ nom	12 7/16nom

FUTURS.

A peine stables.

Janvier 10,02 à 10,03; février 10,06 à 10 08; mars —— à ——; avril 11,17 à 11,19; mai 11,24 à 11,25; juin 11,31 à 11,32; juillet 11,37 à 11,38; août 11,25 à 11,26; septembre 10,53 à 10,54; octobre 10,10 à 10,11; novembre 9,95 à 9,96; décembre 9,96 à 9,97. Les ventes comprennent 16,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 10 15/16; à Mobile 10 15/16, à Savannah 11, à Charleston à 10⅞, à Wilmington à 11; à Norfolk à 11⅛; à Baltimore à 11½; à Boston 11 13/16; à Philadelphie 11 13/16; à Memphis 11 1/16, à Augusta 11.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.
Coton Middling Gulf 11 13/16.

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,42 à 10,43; février 10,45 à 10,47; mars —— à ——; avril 11,64 à 11,65; mai 11,66 à 11,66; juin 11,64 à 11,65; juillet 11,66 à 11,67; août 11,63 à 11,64; septembre 11,03 à 11,04; octobre 10,62 à 10,63; novembre 10,41 à 10,42, décembre 10,40 à 10,41.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,892,412 balles; même temps l'année dernière, 1,635,275 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,632,297 balles; même temps l'année dernière, 5,296,873 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nlle-Orléans depuis le premier septembre, 1,601,726 balles, même temps l'année dernière, 1,369,458 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,511,137 balles, même temps l'année dernière, 4,176,559 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 112,880 balles; même temps l'année dernière, 155,293 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 312,191 balles; même temps, l'année dernière, 452,920 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Ferme.

Coton—6 3/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

A peine stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—76¼fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 73 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 72¾fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

Ventes 86 boucauts et 456 barils de sucre et 171 barils de mélasse.
Recettes 119 boucauts de sucre, 296 barils de sucre, 96 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Stable.

Choice	—à—
Strictly prime	5 3/16à—
Prime	5 à 5⅛
Fully fair	5 1/16à5⅛
Good fair	4 13/16à—
Fair	4⅝à—
Good common	4⅜à—
Common	4⅛à—
Inférior	3¾à—

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	—à—
Off granulated	—à—
Choice white	5⅞à—
Off whites	5 13/16à—
Gray off white	—à—
Choice yellow	—à—
Prime yellow	5⅝à—
Off yellow	5⅜à—
Seconds	4¼à5 1/16

MELASSE—Open kettle—Ferme—Pas de bonnes qualités dans les premières mains. Fermenté, 18 à 30c. le gallon. Les bonnes qualités dans les secondes mains valent de 35 à 40c.

Fancy	—à—
Choice	—à—
Strict prime	—à—
Good prime	—à—
Prime	—à—
Good fair	—à—
Fair	—à—
Good Common	—à—
Common	—à—
Inférior	—à—

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	—à29
Choice	27 à28
Strictly prime	23 à25
Good prime	20 à22
Prime	18 à19
Good fair	17 à—
Fair	14 à16
Good common	14 à16
Common	—à—
Inferior	—à—

SIROP——à30

RIZ.

Ventes—Sacs riz brut 4,336; barils riz écalé 575.
Recettes—Sacs riz brut 3,311; barils riz écalé ——.

RIZ ECALE—Fort.

Head	4½à5½
Choice	—à—
Prime	4⅜à5
Good	4¼à4⅝
Fair	4¼à4⅜
Ordinary	3⅞à4¼
Common	3¼à3⅜
No 2	2 13/16à3 5/16

RIZ BRUT—Fort.
Cotes du riz brut: $2 25 à 4 25.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$7 00 à 8 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Ferme
Patents $4 85 - 5 00; extra fancy $4 45 à 4 50; fancy $4 15 à 4 25; choix nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$—— à 1 85.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $—— à 5 00 le baril; extra fancy $4 65 à 4 75; fancy $4 35 à 5 55. Minnesota flour, bakers $4 25 à 4 50; Straights 4 60 à 4 75; patents $5 15 à 5 25.

FARINE DE MAIS—$—— à $2 00.
CREAM MEAL—Choice $2 30 à 2 40
GRITS—Choice $2 25 à 2 40.
HOMINY—$2 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$6 65 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 42 à 43 pour le blanc, —— à 40 pour le mêlé et —— à 41 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 33 à 33½; Choice —— à 34.
SON—Nom. —— à 96.
FOIN—Prime $17 00 à 17 50; Choice $19 00 à ——.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont fermes.
MESS PORK—$12 50 à 14 00.
VIANDES SALEES SECHEES — Epaules 5¼ à ——; short rib sides —— à 5⅝; long clear sides 5⅜ à ——; short clear sides 5⅞ à 6.
BACON—Epaules 5⅝ à 5¾, short rib sides 6⅛ à 6¼; long clear sides 6¼ à ——; short clear sides 6½ à 6⅝.
GRAISSE—En tierçons, rafiné, 5⅜ à 5½; prime steam 7 à ——.
JAMBON—10½ à 11½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime $10 12½ à 10 37½; mess $10 12½ à 10 37½; extra prime ——; clear $9 50 à 9 75.
Sugar-cured Meats, in tierces—Shoulders 6¼ à 6¾c; Boston-cut shoulders 6¼ à 6½c; picnic hams 6¼ à 6½c; breakfast bacon 8¾ à 9¼c; hams choice 10½ à 11½c.
Beef, bbls — Extra plate à $9 25; plate $8 75 à ——; extra mess $8 75 à 7 00; mess $—— demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 21½; good 21¼; fair 21; ordinary 19½; common 17¼ la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 50 à 60c; hyson and young hyson, 50 à 35; gunpowders, fair to finest 30 à $1 30.
BEURRE — Western Creamery — Extra à 24; extra firsts à 21c; firsts 14 à 15c; Western Dairy — Extra 13 à 14 extra firsts 11 à ——; first à à 9. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York cream — à 12; Western Cheddars full cream à 10½; twins, full cream 12, flats, full cream, 12; Young America's, full cream, 13.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 95c; Rock Salt ⅜c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT.—Frais. — Fraises 5 à 15cts per pint box; pommes $5 75 à 6 50 par barils; oranges de la Floride $2 75 à $3 50 par boîte, Palerme et Messine Imperial 160s $3 50 à 4 00 par boîte. 200 à 300 à $3 25 à $3 50, Limons—Messine $2 75 à 4 00 par boîtes Palerme $2 75 à 4 00; Bananes $1 50 à 2 50 par régime, Ananas $2 50 à $3 00 la douzaine. Raisins de Malaga nominaux.
FRUIT—Sec par livre — Pommes — 4à 4½ à 5½c, tranches à à 5½c, fancy evaporated 10 à 10½. Dates—Persian 7½c, Fard 9c. figues sèches 12 à 15c; currants 6 à 7c; prunes 7c; citrons —— à 20c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à —— par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 13½ à 25c, Texas 7½ à 10c; pistaches—Tennessee red 6½c, Virginia hand-picked — à 9c, Amande Taragona 16 à 17c, noix du Brésil 11 à —— à livre Filberts 12 à ——; Noix de Naples 7. marrons Italiens 16. Noix de coco $35 00 par 1000, de pièce en carll.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—lot $12 00 à —— per ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $19 00 per ton pour l'exportation $—— à —— f. o. b. per long ton.
Oil cake—$21 50 asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 25c brut le gallon in prime cooperage et 26 asked.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7¼ à 7⅜c la yarde; 2 livres 7⅝ à 8; 2¼ livres 10¼ à 10½c; bailing twine 9½ à 10c la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills — 12½c per yard.
COTTON TIES—$1 25 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $1 75 à 2 00; de la Louisiane $6 50 à 7 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $—— à 2 00; yams $—— à 2 75.
OIGNONS—Vieux $2 50 à 3 00; nouveaux $4 00 à 4 50 le baril.
AIL—De la Louisiane 75 à $1 25 le string.
CHOUX—De la Louisiane $3 50 à 4 00 le crate.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $—— à 5 50 le baril.
BETTERAVES—$2 00 à —— le baril.
HARICOTS—Choice Northern 3¼ à 3½; Western red kidney choice — à $ New-York red kidneys — à 4¾; western white kidney 5½c; pois verts 1¼ à ——.
COW PEAS—$1 50 à 1 80 le baril.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $5 00 à 5 50 la douzaine; jeunes $3 25 à 4 00; canards $3 50 à 4 50; oies $4 00 à 5 00. dindes $14 00 à 20 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $2 00 à 3 00; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00 dindes $10 00 à 11 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest — à 12c; ceux de la Louisiane 12½ à ——.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville 4 et celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 22 à 23½c la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clean à 20 à ——; clear lake 21 à ——.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4¼c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3 kips, 15 à 25 livres, 4¼c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3½ à ——; dry flint 5½c; dry salted 4½c la livre.
PELLETERIE—Otter $2 50 à ——; castor 10 à 30c pièce; raton 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c
MOUSSE — Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½c; noire 2½ à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs prime — à 8c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 3 à 5; Leaf 5 à 11c. Cutting and Burley sorte lugs 4 à 8; Leaf 10 à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 50c à $1 00; fine, medium 52 à 48c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 25 à 33c. Bright navy, 28 à 45c; fancy, natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer de plus par baril. Pitch $1 50 à 1 75; goudron $4 50 le baril. Résine—D à F $1 25; G $1 30 H $1 40 I $1 60; K $1 95, M $2 50 N $2 75; W G $3 00, W W $3 50. Essence de térébenthine 38. Jobbing 2 à — de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 45c le baril, $4 00 le tonneau. Anthracite $3 50 à 10 00 le ton; le tonneau 35c, steamers $9 50 le tonne, en gros — à 35 le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Cahaba pour familles 45c; Montevallo 45c. le baril pour familles, Helena pour familles 45c, steam coal par charte $3 50 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	1 25 à	1 40
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50 à	1 75
Pêche—vieux, le gallon	2 25 à	3 25
Pomme	2 50 à	3 25
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	....à	4 50
1878	....à	5 00
1875	....à	5 50
1870	....à	6 50
1865	....à	7 00
1860	....à	8 00
1848	....à	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	....à	5 50
1870	....à	7 00
1864	....à	9 00
1848	....à	10 25
Bisquet, Dubouché Aoe, Cognac 1878	....à	4 50
1870	....à	7 50
1848	....à	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05 à	1 10
Ouest	1 05 à	1 10
Bourbon	1 40 à	3 55
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	....à	3 00
par caisse	....à	9 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	2 75 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 25 à	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	24 à	26
Zinfandel No 1, le gallon	50 à	70
Clarets importés — Ordinaires par barrique	58 00 à	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00 à	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	....à	6 00
St-Julien, la caisse	....à	6 50
Margaux, la caisse	....à	7 00
Pontet Canet, la caisse	....à	10 00
Larose, la caisse	....à	14 00
Léoville, la caisse	....à	14 00
Château Lafitte, la caisse	....à	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00 à	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00 à	......
Blanquefor, par barrique	105 00 à	......
Château Dillon, par caisse	....à	7 50
VINS BLANCS—California la barrique	50 à	75
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	....à	6 00
Sauternes, la caisse	....à	6 50
Haut Sauternes, la caisse	....à	10 00
Latour Blanche, la caisse	....à	18 00
Château Yquem, la caisse	30 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par douz	....à	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....à	24 75
Extra Dry	....à	24 75
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	....à	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....à	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts	....à	22 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	....à	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....à	29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....à	29 00

Pints $2 de plus par caisse

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt s	$7 00 à	9 50
Double bit	....à	10 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs.	4 à	6½
Boxes, gross	10 00 à	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 38 to 42 in	6 00 à	23 00
BRASS—Sheet par livre	....à	2
COTTON SCRAPERS	2 40 à	3 00
CHAINS—Trace	38 à	7½
Ox, ⅜	5 à	7
COPPER—Roofing par livre	....à	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	....à	20
HOES—H. B. No 0 to 0	2 50 à	6 50
A. B. No 00 to 3	3 25 à	6 05
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00 à	6 06
ROTARY HOES—Malton s	....à	60 00
Avery's	125 00 à	......
Simbale diggers	....à	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	3 à	4
Anvils	....à	11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2½ à	2½
Round, 1 to 1½ inches	2½ à	2½
Painted	4½ à	5⅝
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65 à	3 00
Heavy, 3½ to 6x¼ inches	2 45 à	3 00
Hoops—1 to 2 inch	2⅛ à	4
Sheet—No 10 to 14 G	2 50 à	......
Galvanized, No 26 G	6 00 à	9 50
LEAD—Pig, par livre	4½ à	......
Sheet, par livre	....à	7½
NAILS—1 3/4 d base	....à	2 40
OAKUM—Navy	....à	7¼
United States Navy	....à	9 00
Best	....à	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75 à	3 75
Avery, steel	4 50 à	20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, set	....à	2 25
Avery, double shovels, iron beams, set	....à	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, set	2 00 à	2 50
Double plows, Alleman's, No ½ to 2, each	25 00 à	30 00
PLOW STEEL—5 to 12x½ to 3/8	3½ à	4½
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	13½ à	....
Manila	15½ à	....
Cotton, 5-16 et ⅜	....à	18½
SPADES—Ames'	10 50 à	12 00
Rowlands'	6 00 à	7 00
SHOVELS—Ames'	9 50 à	11 00
Rowlands'	6 00 à	7 00
SHEET IRON—7 to 12x½ to 5/16	....à	4½
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 50 à	14 50
I. C. do	10 50 à	11 50
1x14x20	7 25 à	8 00
I. C., 1x14x20	5 75 à	6 50
Block, par livre	24 à	26
VISES—Peter Wright's	....à	15 00
WIRE—Barbed fence, galvanised	4½ à	4½
ZINC—Sheet par livre	7 à	7½
SHOT—Drop	1 15 à	1 20
Buck, 25 liv. bags	1 40 à	1 45
POWDER—25 liv. kegs	....à	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—SOUCH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$13 00
No 2	13 00	No 2	11 00
No 3	11 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	15 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	8 00	No 3	11 00
Ceiling No 1	13 00	Weath Bds No 1	14 00
No 2	11 00	No 2	12 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	13 50	Boards No 3	10 00
No 2	11 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flouring No 1	21 00	Ceiling, No 1	17 00
No 2	15 00	No 2	13 00
No 3	13 00	No 3	11 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	15 00
No 2	11 50	No 2	14 00
Boards No 3	....	No 4	11 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	37 00	Boards, No 2	32 00
No 3	27 00	No 4	20 00
No 5	20 00	No 6	....
Dr'ed Bds No 1	32 à 42	Dr'ed Bds No 2	32 50
No 3	31 00	No 4	27 00
No 5	17 00	No 6	27 00

WHEAT SIDES.

No 1 —— 12 No 2 —— 11 00
No 3 —— 9½ cts
Mahogany timber .... 50 00 à 61 00
Cedar timber .... 5 00 à 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché
Oak lumber .... 25 00 à 30 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split .... 2 50 à 3 00
Laths, per 1000 .... 75 à 1 50
Alabama lime .... 95 à 1 00
Cement domestic .... 1 75 à 2 00
Cement, imported .... 2 75 à 3 00
Slate .... 5 75 à 7 00
Brick—Lake and I. C. R. R. .... 8 00 à 9 00
Paving .... 9 00 à 10 50
Ordinary .... 7 00 à 8 50
Sand .... 2 00 à 25
Shells, small .... à 40
Shells, large .... 1 25 à 1 50
Plaster calcined .... 1 70 à 2 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50 à 115
Bons chevaux de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	250 à 400
Mulets pour habitations sucrières	175 à 200
Mulets, qualité moyenne	140 à 175
Mulets pour coton	100 à 125
Mulets communs	40 à 75
Bons mulets de ville	225 à 250

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST:

Nourris aux grains	2 à 3½
par liv. gross, grass	2 à 2¾
fair to common	2 à 2½

MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS

CATTLE—1re qualité, par livre	— à —
2me qualité, par tête	$10 00 à 15 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à 10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	6 00 à 8 00
2me qualité, par tête	4 00 à 6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00 à 9 00
2me qualité, par tête	6 00 à 8 00
HOGS—Good fat Western, par liv. gross	4½ à 4¾
Fair Ouachita par liv. gross	3 à 3½
MOUTONS—Choice, par tête	$2 00 à 3 00
Fair, par tête	1 00 à 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00 à 40 00
2me qualité par tête	20 00 à 30 00

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George Ellis vs. ses créanciers, No 29,743, Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George Ellis soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le MERCREDI, 30me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de voter sur sa demande pour un répit de un, deux et trois ans, sans intérêt, et que ses créanciers soient dûment notifiés à assister à la dite réunion et que le but en soit dûment publié; et que Johnson & Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29mars—29 avril 15 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour — Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Roches et Joseph C. Hodgson, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire à son bureau, dans la bâtisse Morris, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires, et que toutes autres procédures qui pourraient être soumises et que toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Bernard McCloskey, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN Député Greffier.
1er avril—1,15,30

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel, SALLE DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 13 MAI 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de..	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000, ...	100,000
1 Lot de..	50,000, ...	50,000
1 Lot de..	25,000, ...	25,000
2 Lots de..	10,000, ...	20,000
5 Lots de..	5,000, ...	25,000
25 Lots de..	1,000, ...	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300, ...	60,000
500 Lots de..	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, soit....	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de:	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit....	$99,900
999 Lots de $100,	.. ....	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en en voyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc de contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait et une valeur

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de maison, machine à coudre, vaisselle, ornements, stove, ustensiles et effets mobiliers.

Succession de Mme Elizabeth Barlow.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 24 avril 1890, à 11 heures A. M., au local No 620 rue Annonciation entre Sixième et Septième, Quatrième District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. en date du 9 avril 1890, dossier No 29,754, pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 avril—15 20 22 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

Magasins et maisons de résidence de valeur autour du Marché Dryades.

Trois magasins en briques à deux étages et trois maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.

Coin S. E. des rues Dryades et Terpsichore, quatre magasins en briques à deux étages et quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.

Coin S. O. des rues Dryades et Terpsichore, quatre maisons de résidence en bois, Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.

Quatre magasins en briques à deux étages. Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.

Deux magasins en bois à deux étages, coin N. O. des rues Dryades et Euterpe.

Une maison de résidence en bois à deux étages, Nos 151 et 153 rue Euterpe, entre Dryades et Rampart.

Dans l'affaire de Michael Stumpf et autres vs Louisa Stumpf et autres.—Dossier No 29 643.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu et signé le 25 mars 1890. Dossier No 29 643, dans l'affaire de Michael Stumpf et als vs Louisa Stumpf et als pour un partage, à l'encan il sera vendu:

Trois magasins en briques à deux étages. Trois maisons de résidence en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

1° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Terpsichore et Euterpe, désignés par les Nos 9 et 10, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 10 forme l'angle des rues Dryades et Terpsichore et mesure 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur et façade rue Terpsichore de 128 pieds

Le terrain No 9 mesure 26 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur d'environ 128 pieds.

Les améliorations consistent en trois magasins en briques à deux étages couverts en ardoises portant les Nos 437, 437 et 433 de la rue Dryades, occupés comme Magasins au rez-de-chaussée, et comme résidences à l'étage supérieur, chacun ayant 6 chambres avec installation à gaz, citerne, auvent, etc. Le tout en partie loué jusqu'au 1er octobre 1890.

Aussi à l'arrière du terrain, trois maisons de résidence en bois à deux étages portant les Nos 310, 318 et 320 de la rue Terpsichore, ayant chacune 4 chambres, citerne, etc.

Le tout rendant $229, par mois ou $2 700 par an. La propriété entière sera vendue en bloc.

Quatre magasins en briques à deux étages. Quatre maisons de résidences en bois à deux étages au coin Dryades et Thalie.

2° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, Thalie et Terpsichore, désignés par les Nos 5 et 6, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 6 forme l'angle des rues Dryades et Thalie et mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur et une façade rue Thalie de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes.

Le terrain No 5 mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en quatre magasins en briques à deux étages, couverts en ardoises, portant les Nos 388, 388 1/2, 390 et 390 1/2 rue Dryades, ayant chacun un magasin au-dessous et 6 chambres ou plus installation à gaz, citerne, auvent, etc; aussi quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière des terrains faisant face rue Thalie et portant les Nos 294, 294 1/2, 296 et 296 1/2 rue Thalie, ayant chacune 4 chambres avec allées, citerne, etc. Une partie de la façade rue Dryades est louée. Toute la propriété rend $145 par mois ou $1740 par an, et sera vendue en bloc.

Deux magasins en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

3° Un terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, Terpsichore et Euterpe lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur rue Terpsichore de 102 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en:

Deux maisons de résidence avec magasins en bois à deux étages portant les Nos 434 et 436 de la rue Dryades, et ont chacune un magasin au-dessous et 6 chambres, installation à gaz, citerne, etc. Le No 434 est loué jusqu'au 1er octobre 1890. Ces deux magasins seront vendus ensemble.

Les maisons de résidence doubles en bois à deux étages Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades.

4° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les même district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite et désignés par les Nos 5 et 6, lesquels se touchent et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en:

Deux maisons de résidence et magasins doubles en bois à deux étages portant les Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, ayant 4 locations chacune desquelles à 8 chambres, installation à gaz, citerne, auvent, allées, cours pavées, etc, et seront vendues en bloc.

Quatre magasins en briques à deux étages; deux magasins en bois à deux étages; deux maisons de résidence en bois, à deux étages, au coin des rues Dryades et Euterpe.

5° Trois terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes district et carré d'îlet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos 1, 2 et 3, lesquels se touchent et mesurent comme suit savoir:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Dryades et Euterpe, et mesure 31 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur et une façade rue Euterpe, de 115 pieds, 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 2 mesure 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 115 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations de ces trois terrains consistent en: 1° Quatre magasins en briques à deux étages recouverts en ardoises Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, ayant de chaque côté un dessous un magasin et 5 chambres, installation à gaz, citerne, auvent, allée à l'arrière, etc.

2° Deux magasins et maisons de résidence en bois à deux étages couverts en ardoises, Nos 454 et 456 (coin) rue Dryades, et ont chacun un magasin, allées ouest et quelque 6 chambres, installations à gaz, citernes, auvents, etc, allée à l'arrière.

3° Une maison double à deux étages en bois couverts en ardoises, à l'arrière du terrain portant les Nos 151 et 153 de la rue Euterpe, et a de chaque côté 8 chambres, installations à gaz, citerne, auvent, allée, etc.

Ces magasins et maisons de résidence seront vendus séparément avec privilèges et sous des sub-divisions et mesures que l'on pourra voir à la vente d'après un plan de Edgar Pilié, voyer.

Le tout des mesures qui précèdent a été d'après des plans que l'on verra sur les lieux de la vente. La propriété pourra être visitée par les personnes qui en demanderont la permission écrite aux encanteurs, et tous renseignements quant aux loyer, baux, etc., seront donnés au moment de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste en paiements égaux à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt et tout ou les clauses usuelles de sécurité partir du jour de la vente; la partie à crédit sera divisée en billets coupons à la convenance des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1890 en outre de leur enchère et feront un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Jean Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26 30—avril 6 13 20 26

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de Jessie Noble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 29,195.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale.—Il sera vendu, SAMEDI 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus désignée—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième District de cette ville, connu comme Alger, dans l'îlet borné par les rues Hancok, Bragier, Laurence et Franklin, et mesurant ensemble au pied américain, 220 pieds de face à la rue Hancock, 180 pieds de face à la rue Laurence et 100 pieds de face à la rue Franklin, le tout plus ou moins amplement décrit sur un plan d'Edgard Pilié en date du 12 mars 1890, maintenant à la Bourse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1890, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—4 l cas

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et inoccupées,

—DANS LES—

Quatrième et Sixième Districts.

Pour Effectuer un Partage.

Le Joli Cottage en Bois No 36 rue Adèle.

Le Cottage Double No 38 rue St-André.

Les Sept Maisons Simples et Doubles en Briques, Ecuries, Shops, etc., Nos 38 et 50 rue Rousseau.

La Propriété Commerciale de Valeur, Magasins, Entrepôts et Ecurie, Nos 484 et 490 rue Dryades, au coin de la rue Félicité.

Un Terrain Bon pour y Bâtir rue Première.

Six Terrains de Choix Convenables pour y Bâtir au coin des rues Laurel et Gén'l Taylor.

Quatre Demi-carrés d'Ilet, comprenant un Carré de Batture rues Water, Front, Tchoupitoulas, Jersey et Laurel, avec améliorations, Cour carrelée, Kilns, etc.

Un Carré d'Ilet de Choix rue Dryades, avec Vacherie et Cottage—en dehors des limites des vacheries.

Six Terrains avec Cottages à Carrollton, dans un bon voisinage.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

—DANS L'AFFAIRE DE—

Dame Veuve Catherine Marie Hessmann, veuve de Gerhard W. Frye, vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094, pour une Partition.

A Longue Echéance—A l'Enchère Publique.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, crieur—Bureau No 13 rue Carondelet, —SAMEDI, 3 mai 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville en vertu d'un et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B rendu et signé le 28me jour de mars 1890. Dossier No 29 094, dans l'affaire de Dame Vve Catherine M Fryevs. Dame Regina Geyer et autres, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

Quatrième District.

Cottage No 36 rue Adèle.

1° Un terrain No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 31 borné par les rues Adèle Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Adèle sur une profondeur de 159 pieds, 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 2 chambres et une cuisine, etc., et portant le No 36 de la rue Adèle.

Le cottage double No 38 rue St-André.

2° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, étant le terrain No 46 du carré d'îlet No 32 borné par les rues St André, Adèle, Rousseau et Tchoupitoulas ou environ, lequel mesure 61 pieds de façade rue St-André, la même façade rue Adèle, sur une profondeur de 134 pieds 11 pouces entre lignes parallèles et s'étendant à travers le carré d'îlet de la rue St-André à la rue Adèle et faisant face de chaque côté des dites deux rues.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises portant le No 38 de la rue St-André et a 4 chambres, cuisine citerne de chaque côté, citerne, etc.

Nos de 38 à 50 rue Rousseau.

3° Cinq terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet No 47 borné par les rues Rousseau, Religieuses, St-Marie et St-André, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 mesure 29 pieds de façade rue Rousseau sur une profondeur d'environ 85 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-André, et environ 86 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Ste Marie, avec l'usage d'une allée de 12 pieds de largeur du côté le plus approché de la rue Ste Marie, commune à ce terrain et aux autres (Nos 1, 2 et 3).

Les terrains Nos 3 et 4 mesurent chacun 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 5 mesure 24 pieds 4 pouces de façade rue Ste Marie sur une profondeur de 129 pieds 3 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 11 mesure 66 pieds ..... façade rue Rousseau sur une profondeur de 180 pieds 1 ligne, plus ou moins.

Les améliorations consistent des: No 38 rue Rousseau, une écurie à deux étages en briques, avec place pour 35 à 40 chevaux.

No 46 rue Rousseau, une forge en briques.

No 42 à 44 rue Rousseau, un cottage double en briques couvert en ardoises, ayant 2 chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

Nos 46, 48 et 50 rue Rousseau, trois cottages en briques couverts en ardoises, le tout sous une longue toiture. Chaque ayant 2 chambres, cuisine et citerne.

Coin des rues Dryades et Félicité.

4° Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, étant les terrains Nos 18, 19, 20 et 21, dans le carré d'îlet No 294, borné par les rues Dryades, Rampart, Félicité et St-André, lesquels se touchent et mesurent chacun 29 pieds 6 pouces de façade rue Dryades, sur 127 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière, sur des profondeurs comme suit:

Le terrain No 18 a 119 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 17 et 113 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la limite du terrain No 19.

Le terrain No 19 a 113 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 18 et 103 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain No 20.

Le terrain No 20 a 103 pieds, 5 pouces de profondeur sur la limite du terrain No 19 et 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la limite du terrain No 21.

Le terrain No 21 a 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 20 et 97 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Félicité, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent des:

No 484 rue Dryades, coin Félicité—Un entrepôt en briques à un étage avec en fer dit "corrugated".

No 486 rue Dryades—Un magasin en briques à deux étages.

No 488 rue Dryades, un magasin en briques à un étage.

No 490 rue Dryades—Une écurie en bois couverte en ardoises, toutes les et chacune des bâtisses et dépendances, citernes, auvents etc.

Nos 346 et 348 rue Félicité—Une résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis couverte en ardoises, à l'arrière des terrains Nos 19, 20 et 21, contenant de chaque côté 8 chambres, citerne, hangar, allée pavée et installations de gaz, rapportant $15 par mois de chaque côté.

Site propre pour y bâtir rue Première.

5° Un terrain ou morceau de terre vacant situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 157 borné par les rues Première, Philippe, St-Patrick et St David, étant le terrain No 8 et mesure 30 pieds de façade rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces entre lignes parallèles sur un terrain élevé.

Coin des rues Laurel et Général Taylor, sixième district.

6° Six terrains situés dans le carré d'îlet No151, anciennement No 12, borné par les rues Laurel, Jersey ou Annonciation, Général Taylor et Austerlitz, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Les terrains Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces. Le terrain No 21 touche et forme le coin des rues Laurel et Général Taylor, et mesure 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de façade rue Laurel, sur une profondeur à façade rue Gén'l Taylor de 1 8 pieds 2 pouces et 4 lignes, 128 pieds 2 pouces sur la limite du terrain No 20 et 43 pieds 11 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière.

Ilet de batture de choix, rues Front et Léontine.

7° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet lettre C borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel mesure ensemble 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Front; 217 pieds de façade rue Léontine, et est borné sur sa face de par la rivière Mississipi et du côté supérieur par le reste du carré, ensemble avec tous les droits d'atterrissement, de batture et d'alluvion y attachés, etc. Sur cette propriété il y a un grand nombre d'auvents en briques et un Pit Shed.

Rue Tchoupitoulas (côté sud).

8° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue Peters et les rues Levée ou Tchoupitoulas, Front et Léontine, lequel mesure 237 pieds 9 pouces de façade rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 2 lignes de façade rue Front, 284 pieds de façades rue Léontine et du côté supérieur par le reste du carré d'îlet.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 5 chambres de chaque côté, une écurie à deux étages en bois, 2 briqueteries, 3 citernes, barrières et dépendances.

Rue Tchoupitoulas (côté nord).

9° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 7, borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Levée ou Tchoupitoulas, et Jersey ou Annonciation, lequel mesure, ensemble, 220 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Levée, 217 pieds 9 pouces et 6 lignes rue Jersey, 354 pieds 6 pouces de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré, et est subdivisé en 21 terrains du No 1 au No 21, inclusivement.

Les améliorations consistent de, un cottage double en bois, ayant 3 chambres, citerne, etc., de chaque côté; le terrain est partiellement en culture.

Rues Jersey et Laurel.

10 Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet No 10 borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Jersey et Laurel, lequel mesure ensemble 215 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Jersey 202 pieds de façade rue Laurel, 260 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré et est subdivisé en 15 terrains du No 1 au No 15 inclusivement.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois ayant 3 chambres, citerne, auvents de chaque côté, barrières, etc., la terre est en culture.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Carré d'îlet rue Dryades, en dehors des limites des vacheries.

11° Le carré d'îlet entier, subdivisé en dix terrains, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le carré No 84, borné par les rues Dryades, St Denis, Bordeaux et Upperline lequel mesure ensemble 115 pieds 1 pouce de façade rue Dryades; 74 pieds 9 pouces de façade rue St-Denis; 300 pieds de façade rue Bordeaux et 302 pieds 6 pouces de façade rue Upperline.

Les améliorations consistent en:

Un cottage double en bois, ayant 8 chambres, citernes, auvents, etc., et une écurie commode, etc., occupée comme vacherie où sont 20 ou 40 vaches.

Cette propriété est juste en dehors des limites des vacheries que le Conseil Municipal vient d'établir et n'aura pas à être déplacée.

A Carrollton.

12° Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville carré No 67 A, lequel est borné par les rues Cambronne, Jefferson, Cinquième et Jeannette, et sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Les Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de façade rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 1 forme le coin des rues Cambronne et Cinquième.

Le terrain No 24 mesure 30 pieds de façade rue Cinquième, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de:

Une maison-cottage en bois, citerne, auvents, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites seront vendues conformément à des plans et des subdivisions qui peuvent être vus sur le lieu de la vente. On pourra visiter les propriétés en se munissant d'une carte des encanteurs; et tous les renseignements relatifs aux baux et aux locations seront donnés de l'estrade de l'encanteur le jour de la vente.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit à partir du jour de la vente, garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et toutes les clauses de sécurité. Les paiements à échéance seront divisés en billets coupons à la convenance des parties intéressées. Les billets sauvegardant les intérêts des mineurs (soit 1/10 du tout) portant intérêt de 6 0/0, et l'intérêt des majeurs (soit 9/10 du tout) portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente. Les divers acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1890, et feront un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux, au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 mars—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois recouvert en ardoises rue Laurel,

Entre les rues Joseph et Octavia, avec deux lots de terre.

Succession de Mme Elizabeth H teel, femme décédée de Joseph Coleman.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet. — SAMEDI, 26 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E., daté le 20 mars 1890, dossier No 29,349, pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Hetel, femme décédée de Joseph Coleman, il sera vendu à l'encan.

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation (anciennement Jersey), Joseph et Octavie, désignés par les Nos 11 et 15 contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 30 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations consistent en un joli cottage neuf en bois et recouvert en ardoises, avec 4 chambres, citerne, etc., une petit magasin en bois adjacent au cottage, ayant 3 chambres.

Termes et conditions—Comptant en passant les titres. 20 pour cent comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes pour 1890 en outre de l'enchère

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 30—6 13 20 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 314 rue Magazine,

Ayant deux vastes terrains.

E. M. Sterry vs J. C. Howard.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit à longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 17,127 dans l'affaire d'Ephraim H Sterry vs Joseph C Howard, jugement rendu et signé le 11 février 1890, aussi conformément à deux ordres du juge suivant la recommandation de deux réunions de famille tenues pardevant N. B. Trist, notaire, et daté respectivement le 5 février 1890 et du 21 mars 1890 par le même juge, il sera vendu—

Une certaine partie de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Clio et Erato désignés par le No 9 du carré d'îlet No 139, laquelle mesure 60 pieds français sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, mesure américaine, de façade rue Magazine, sur une profondeur de 117 pieds français ou 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, mesure américaine, entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois portant le No 314 rue Magazine ayant 4 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne et hydrant; un hangar en bois à deux étages, une écurie et une bâtisse en bois à deux étages ayant 4 chambres à l'arrière du terrain. Le tout conforme au plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Le montant à crédit sera divisé en billets à la convenance des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23, 30—avril 6, 13, 20, 26.

PAR VINCENT & CIE.

Vente judiciaire d'un grand stock de Tissus, (Dry Goods) et Notions, Tapis, Nattes, etc.

Succession de S. Alexander.

Nos 29,623—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CIE—F. M. Bois, encanteur—Il sera vendu LUNDI, 21 avril 1890, à 11 heures A. M., et les jours suivants, au magasin connu comme le "Red Store," au coin des rues Dauphine et Esplanade en vertu de l'ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 avril 1890—

Tout le contenu du dit magasin de tissus (dry goods), consistant d'un grand stock de tissus (dry goods) et notions, tapis, etc., etc., et comptoirs et installations des plus fins et des mieux faits, inventaire déposé à la Cour.

Conditions—Comptant sur les lieux.
10 avril—10 13 20 21

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Objets divers, Bijouterie, etc.

Dans l'affaire de la succession de Gustave Jonquell.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division "B"—No 29,681.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 23 avril 1890, à 11 heures A. M., à mon Bureau No 6 rue Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la dite Cour, en date du 9 avril 1890, il sera vendu—

Un lot de Bijoux en or conformément à un inventaire déposé à mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.
12avril—12 19 23.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple rue St-Antoine, troisième district.

A l'encan pour du comptant—Succession de Anna Smith, épouse décédée de R. Mascaro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 11,392.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau 38 rue Royale.—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, et signé le 10 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Morales, Urquhart, St Antoine et Bagatelle, et mesurant trente pieds de façade rue St-Antoine, sur soixante pieds de profondeur, mesure américaine, et faisant partie du terrain primitif 347 du carré No 32 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de la ville, le 14 sept. 1809 et déposé en l'étude de F. de Armas ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage simple ayant trois chambres, office, cuisine, galerie latérale, citerne, cabinet d'aisance, etc.

Conditions—Comptant; dix pour cent. déposés sur les lieux pour rendre certaine la vente. Les taxes de l'année courante 1890 payables par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jno. B. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 19 22 29 avril 5 12 19

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé collecteur des souscriptions.

On peut, sans attendre le sollicitteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
Les auto—

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 15 avril 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 15 avril—1f

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré de terrain de batture de choix avec droit à tous les accroissements.

Un autre carré de choix rue Tchoupitoulas, contigu au premier dans le Sixième district.

Succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 MAI 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N H Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 9 avril 1890. Dossier No 29,754, pour compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, à l'enchère public, il sera vendu:

Un carré de batture de choix.

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une partie du carré No C ou 66, situé dans le Sixième District de cette ville, étant borné par l'avenue Peters et les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel morceau ou portion de terre constitue la partie supérieure ou moitié du dit carré et mesure environ 284 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Front, la même façade sur la rivière Mississipi, sur une profondeur et une façade avenue Peters d'environ 185 pieds de la rue Front à la ligne des hautes eaux, et environ 475 pieds à la ligne des eaux basses le tout plus ou moins, et la même profondeur de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.

Avec le carré d'îlet ci-dessus décrit sont vendus tous les droits acquis à x alluvions ou au futur accroissement de batture qui appartiennent à la propriété.

Coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville étant le lot supérieur ou moitié du carré No 2 u 1 borné par l'avenue Peters les rues Léontine, Front et Levée ou Tchoupitoulas, et lequel lot mesure en façade de [illegible] le paragraphe No 1 laquelle portion de terre mesure environ 250 pieds 1 [illegible] de façade sur la rue Levée; 26 pieds 7 pouces de façade rue Front; 289 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade de avenue Peters et environ la même façade de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.

Les améliorations consistent de quelques auvents et barrières, etc. et touchant à la briqueterie le logement établi appartenant aux héritiers de G. W. Frye.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en sus de leurs enchères, et feront un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, notaire aux frais des acquéreurs.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de choix pour y bâtir. Rue Tchoupitoulas entre Céleste et Religieuse.

Succession de S. C. Thelemann, décédé.

A crédit de longue échéance—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1890, dossier No 29 841 dans l'affaire de la succession de S. C. Thelemann, décédé, à l'encan il sera vendu—

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, carré 218 borné par les rues Tchoupitoulas, Nuns Religieuses et Céleste, désigné par le No 4 lequel mesure en pied américain 43 pieds 3 pouces et 5 lignes de façade de rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente, et devra faire un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Jno Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
13—avril 13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Baronne et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 19 avril 1890 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. daté le 12 mars 1890, pour le compte des successions de Philip McGivney et Anne McGivney, époux, et Nos 16,683 et 29,227 consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Baronne et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 7 pouces de largeur à la rivière, sur une profondeur de 100 pieds 3 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Franklin, et 62 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue du Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue Nord Poydras 18 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 62 pieds du côté de la rue Franklin et 64 pieds 9 pouces de l'autre côté, ayant droit à un terrain 27 avec l'usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain du coin de la rue Poydras, de 3 pieds de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout conformément à un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en: sur chaque terrain, une maison à deux étages en briques ayant au dessous une vaste salle et une cuisine et 3 ou 4 chambres habitables, citerne, etc., portant les numéros 273 et 275 de la rue Poydras et situées presqu'en face du marché Poydras.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en outre les taxes de 1890 et fera un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Jno Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable

A Lewisburg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bagnon, décédé.

A l'encan. Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté du 10 mars 1890, Dossier No 22 373 pour le compte de la succession de A. E. Bagnon, décédé, il sera vendu à l'encan:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le village de Lewisburg paroisse St Tammany en cet Etat désignés par les nums 11 et 12 sur un plan du dit village par Pouilly, voyer, en date du 14 mars 18 4 lesquels se touchent et mesurent chacun un demi arpent de façade sur l'avenue du lac sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds entre lignes parallèles et bornée en arrière par l'avenue Grand Pont et contiguë à la propriété Holloway & Taylor.

Les améliorations consistent en une maison en bois élevée ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, office, etc., citerne et puits artésien, et est environ à un tiers de l'embarcadère du bateau à vapeur. La maison est en excellent état et est louée à J. J. Fenclar, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an.

Conditions — Comptant en passant les titres. 10 pour cent payable comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16, 23, 30 - avril 6, 13, 19.

PAR ALBERT BRIGNONI.

L'ancienne brasserie du PELICAN.

Grand lot de terre rue Villeré entre Chemin du Bayou et Esplanade.

A l'encan.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur, Bureau No 38 rue Royale, il sera vendu SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Chemin du Bayou, Esplanade et Marais, désigné par le numéro Trois "A" sur un plan daté du 12 mars 1859 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure d'après le dit plan, cent quatre vingt trois pieds et deux lignes de face à la rue Villeré, soixante-quinze pieds six pouces et deux lignes de largeur dans sa partie à l'ouverture de la rue Quartier et en partie à la ligne de séparation du lot numéro "B", soixante-sept pieds neuf pouces et huit lignes sur la ligne de séparation du lot numéro Deux, et quarante et un pieds cinq pouces quatre lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une solide bâtisse en bois à deux étages, et trois dépendances à la fond, converties en ateliers.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes de 1890 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant John E. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 avril—13,12,26,26

L'Abeille de
Bureaux
NOUV
MARDI

Avis aux

Les personnes [illegible] propriétés à tué [illegible] provenues que [illegible] toutes les [illegible] acquitté les taxes

Collecteur de

Ventes de

TAXE

L'Etat de la [illegible]

En vertu de [illegible] Constitution et [illegible] je vendrai, à la [illegible] Cour où siège [illegible] paroisse [illegible] la loi pour les [illegible] onze heures du [illegible] de Ma A. D. jour jusqu'à ce [illegible] tées, toutes les [illegible] les il est dû en de la Louisiane, dans le but taxes assessées qui les grève à raison de d ux ment final.

Les noms des délinquants, le cas d'eaux d'après et les propriétés des contri[illegible]

ADAM LIN[illegible]
Taxe de 188[illegible]
1. Un lot de la ville d 1 let borné par B eville et [illegible] lot. No [illegible] pouce de face à [illegible]

AVILA, Vve M
Taxe de [illegible]
2. Un lot de de la ville de l'ilet borné par St Ann et [illegible] dans l'ilet No 47 rue Dumaine sur

AGUSTI, A—
Taxe de [illegible]
3. Un lot trict de la [illegible] l'ilet borné par Dorsane et Bou dans l'ilet No 9 rue Bienville sur

BAUER, JOHN
Taxe de [illegible]
4. Un lot trict de la ville l'ilet borné par Royale et St Ph dans l'ilet No 48 face à la rue C deur.

BLANCK J.—
Taxe de [illegible]
5. Un lot trict de la dans l'ilet bo Gravez, Miro lot No 1 dans pieds de face à profondeur, form lisses et Galvez.

BARTHELEMY
Taxe de la ville [illegible] l'ilet borné par [illegible]

BARTHELEMY
Taxe de la [illegible]
7. Un lot de la ville, de la [illegible] les rues [illegible] Gavez, désigné [illegible] pieds de face [illegible] et formant l'encoi Rendon.

BARTHELEMY
Taxe de 18[illegible]
8. Un lot de ville de la Nile [illegible] les rues Rendon, désigné comme [illegible] pieds de profond

BEAUFORT, M
Taxe [illegible]
9. Un lot de la Nouv les rues [illegible] Pierr, désigné No 61, mesurant Toulouse et [illegible]

BERAMINI
Taxe de 18[illegible]
10. Vingt lots de la ville de la dans l'ilet [illegible] désignés comme 590, mesurant [illegible] de face à la rue [illegible] pouces de [illegible] rues Douane

BENGAMINI
Taxe de [illegible]
11 Quatorz [illegible] Toulouse, St-P[illegible] [illegible]

BEAULIEU
Taxe de [illegible]
12. Quatre [illegible] ville de la [illegible] par l'avenue [illegible] l'avenue Ca[illegible] 1 à 4, dans le [illegible] 1 mesure [illegible] Washington [illegible] rue [illegible]

BERTON[illegible]
Taxe de [illegible]
13 Deux lots la ville de la [illegible] les rues [illegible] désignés comme 594, mesurant 6 sur 150 pieds de

BERTONNIE
Taxe de [illegible]
14 Dix lots ville de la Nile rues Conti, Mar[illegible] comme lots No lots Nos 13 à 2 la rue Conti, sur deur, formant Marais et les pie à de face à profondeur.

Taxe de [illegible]
15. Dix lots la ville de la [illegible] les rues Conti [illegible] désignés comme mesurant 300 p 111 pieds 8 pou [illegible]

Taxe de [illegible]
16. Un ilet de [illegible] pia, St-Pat [illegible] contre 22 lots, [illegible]

FEU

No 6.

Pos[illegible]

Tout ce qu' un ou deux consommation plage, il se la villa.

Cortes! [illegible] de lettres, tant ce n'était pour faire humaine, de humain, ce en [illegible]
"De lettres, " un homme" ble de se [illegible] nes vérités.
Eh bien! logne, il ne [illegible] ne décrirer qu [illegible] ment avec [illegible] sore une fois, Qu'importe gens qu'on [illegible] cause, c'est mauvais, [illegible]
Il ne le [illegible] ne. Mais!! [illegible] chagrin.
[illegible] d'une [illegible] on ne pouvant [illegible] pas ne vivait [illegible]